



La CGT, sa force, c'est vous !

02.98.76.65.65

6 rue de Kerhuel CS 29029
29196 Quimper cedex

nous écrire cgt@cg29.fr nous voir <http://cg29.fr>

BREF

n° 8

Bulletin Réactif Engagé et Fédérateur

Collèges : problèmes d'organisation



FAIT QUOI ?

En parcourant les collèges, nous nous apercevons que les agents sont souvent confrontés à des problèmes d'organisation, faute de **plannings et fiches de postes** suffisamment précis.

C'est pourquoi nous tenons à vous rappeler que le règlement relatif à l'organisation du temps de travail des agents des collèges précise :

Article 3-1 alinéa 2 : « Une **réunion de concertation** est organisée avant le 30 septembre de chaque année avec les personnels afin d'établir les plannings »

Article 3-1 alinéa 4 : « **Les plannings sont visés par le principal et/ou le gestionnaire et par l'agent pour prise de connaissance** »

Nous vous rappelons que le planning vaut pour l'année scolaire entière, vacances comprises. Donc, pas de mauvaise surprise, à la dernière minute au mois de juin...

La CGT œuvre toujours pour que la pause méridienne et le temps passé en Conseil d'Administration soit compris dans le temps de travail



Bulletin d'adhésion

Nom :
Prénom :
Adresse :

